

—Il y a une heure à peine que je suis de retour, mademoiselle, et...

—Oh ! nous le savions,—interrompit sèchement Dina.—Le vent se charge de porter certaines nouvelles. Il nous avait appris celle-là. Et se retournant vers madame Ferreix, interloquée et surprise de cette attitude hostile de ses filles.

—Maman,—dit-elle,—nous sommes un peu fatiguées, Aliette et moi. Si tu le permets nous dînerons avec Germaine, ce soir.

Tout cela mettait un froid grandissant dans les relations. Si bien que M. Ferreix s'en alarma et, avant de se mettre à table, il monta droit à la chambre d'Alix où il trouva Claudine auprès de sa sœur.

—Ah ! ça, mes enfants, commença-t-il, bourru, presque en colère, m'expliquerez-vous ce que signifie cette attitude souverainement pénible et désobligeante pour nos hôtes ? Il serait temps que cette hostilité sourde prit fin.

Ce fut Aliette qui répondit. Debout en face de son père, l'œil brillant, la lèvre pesante, la jeune fille, jusque-là si douce et si calme osa se montrer une vraie femme de cœur et de résolution. Elle regarda M. Ferreix d'une claire prunelle, pleine d'assurance.

—Père,—dit-elle,—l'explication serait trop longue en ce moment. Fais ton office de maître de maison envers tes hôtes. Sache seulement que plus tôt ils quitteront ce toit mieux cela vaudra pour l'honneur de ton foyer et le repos de tes filles.

—Ah !—bégaya M. Ferreix en changeant de couleur,—que veux-tu dire ?

—Rien ce soir. Demain, peut-être, parlerons-nous. Laisse-nous cette nuit pour la réflexion.

L'ancien magistrat descendit chancelant un peu hébété. Il faut croire que lui aussi se montra froid envers ses hôtes, car, en accompagnant Hippolyte de Myriès dans sa chambre, le beau Félix lui dit :

—Allons ! Décidément il y a quelque chose de cassé. Il faut brûler nos vaisseaux. Demain, nous jouerons le tout pour le tout.

Et ce fut, en effet le lendemain que Dargentré et Lucien de Myriès, flanqués du bretteur à gages, se présentèrent à l'hôtel Kerjan et y perdirent la première manche de leur redoutable partie. Présentement la revanche allait se jouer à Rosmeur.

IX

LA SURVIVANCE DU CRIME

Ce sont eux, avait dit Kerjan.

Ils s'avançaient, formant deux groupes : le premier composé de M. de Myriès, père et fils, aux côtés desquels se tenaient Félix Dargentré et Léopold Lorrain.

Le second, tel qu'une arrière-garde, contenait les deux frères Garmin et un de leurs domestiques, sorte de rustre aux proportions athlétiques.

Mais la seule vue de Bertrand de Rosmeur suffit à tenir les trois hommes en respect.

—Kerjan avait raison, pensa Colomban de Rosmeur. Avec de pareils adversaires, on ne saurait trop prendre de précautions.

Il s'adressa directement aux arrivants.

—Vous êtes chez moi, messieurs. C'est vous dire que, quelque soit le résultat de cette rencontre, il ne se passera rien d'anormal ici.

Et il leur désigna l'entrée de la maison.

Sur le seuil, les quatre hommes hésitèrent. Dargentré éleva la voix avec hauteur :

—Il y a beaucoup de monde chez vous, monsieur, dit-il à Lebreton. C'est peut-être trop de témoins pour une affaire qui devrait rester secrète.

—Secrète ? répliqua Colman sur le même ton. Vous en parlez à votre aise, monsieur. Mais je vous pardonne cette insinuation.

—Vous avez pris vos mesures, à ce qu'il paraît ? répéta l'ex-ministre.

—Et vous vos précautions ? Encore ne sommes-nous que six, tandis que vous êtes sept. Et sur les six que

nous sommes, il y a un blessé, et si vous regardez mieux, il vous sera facile de reconnaître le brave que vous avez amené de Paris tout exprès pour nous tuer en duel.

Léopold Lorrain ne paraissait pas rassuré. Il essaya pourtant de fanfaronner.

—Vous êtes si braves, messieurs, que la présence de ces hommes, il montrait les Garmin et leur acolyte, ne doit pas vous effrayer, je suppose.

—Et vous, fit dédaigneusement Bertrand, elle vous rendrait un peu de cœur, n'est ce pas ? Qu'ils entrent avec vous, s'ils le veulent.

Lorrain se concerta avec Dargentré. Ils appelèrent les deux hôteliers de Keravilio et les firent passer devant eux.

Quand tout le monde fut réuni dans la vaste pièce carrelée, dans la haute cheminée de laquelle Corentine Madec, avait allumé une brassée de sarments, Colomban de Rosmeur se redressa et regardant ses auditeurs, prononça ces graves paroles :

—Tout le monde ici ne connaît pas le motif de cette réunion, il faut donc que je m'explique.

Il y aura dans deux mois huit ans qu'un crime a été commis ici, sur le talus de la côte, dans le petit bois. Une jeune fille de noble famille a été lâchement assassinée. Ce crime en a entraîné d'autres. Un jeune homme, également de famille noble, mais pauvre, a été accusé de ce crime.

Arrêté avec les deux vieux serviteurs auprès desquels il vivait, sous ce toit où nous sommes, ce jeune homme s'est tué dans un accès de démence.

Trois ans après, l'un des deux serviteurs, a été trouvé mort sur les rochers de la côte, et sa chute décelait un nouveau crime.

La justice, après avoir ouvert une instruction, s'empressa de la clore, afin de ne point mettre la main sur le véritable coupable, et l'affaire fut classée sur un ordre émanant du garde des sceaux en personne. Le greffier qui avait rédigé le procès verbal de l'instruction fut gravement insulté par le juge chargé de l'instruction.

Tout semblait donc éteint, lorsque deux parents de l'une des victimes résolurent de venger la mémoire de celle-ci, odieusement flétrie par cette prévarication de la justice. Ils poursuivirent leur œuvre. Aujourd'hui ils l'ont menée à bonne fin. C'est à leur tour d'être les justiciers, et sauf les morts, tous les acteurs du drame sont réunis.

Il fit une pause. Puis, étendant le bras successivement vers les divers personnages, il les nomma par leurs noms :

—Voici d'abord Jeanne Le Braz, nourrice de Paul de Rosmeur, faussement accusé d'assassinat. Elle est veuve de Jacques Le Braz, mystérieusement tué lui-même sur les rochers de Trédrez. Le greffier qui fut condamné à la prison, se nomme Yves Kerjan. Le voici également. Le juge d'instruction prévaricateur est aujourd'hui député. Il se nomme Léopold Lorrain. Le garde des sceaux qui commit la forfaiture, c'est vous, Félix Dargentré, et les deux parents de Paul de Rosmeur morts sont Bertrand de Pengoaz, son cousin, et le comte Colomban de Trédrez de Rosmeur, son frère, c'est moi !

Ces paroles, il les prononça avec une netteté formidable comme si chacune d'elle eût contenu une sentence.

—Voulez-vous maintenant que je vous dise le nom de la victime, c'est-à-dire de la jeune fille lâchement assassinée et le nom de son meurtrier ?

D'un seul mouvement, M. de Myriès et ses compagnons s'étaient levés. Ils venaient de se rendre compte que la vérité était là, sur les lèvres de cet homme implacable, et qu'elle apparaissait lumineuse, aveuglante, dès qu'il aurait prononcé les premières paroles.

—Voilà assez d'injures comme cela !—s'écria le beau Félix hors de lui.—Vous en répondrez devant qui de droit. Les témoins ne feront pas défaut.

Et son regard interrogeait ceux qui l'entouraient. Il s'arrêta sur les frères Garmin et leur acolyte.

Ce fut pour ceux-ci comme une invitation à agir. Ils se levèrent en grondant et en serrant les poings.

Mais alors la scène changea brusquement, comme un décor se change au théâtre dans une féerie bien machinée.

On vit Kerjan se lever de son siège. Il tenait à la main droite un revolver à sept coups. Il le braqua droit sur le député Lorrain.

—Je m'étais attendu à cette trahison,—dit-il paisiblement.

Et s'adressant à Eustache Germin, la forte tête des deux frères de Keravilio.

—Dis-donc, toi,—cria-t-il,—tu m'as vu tirer quelquefois, et, bien que j'ai gardé ton plomb dix jours dans ma chair, ce n'est pas à toi que j'en ai présentement. Informe donc ces messieurs que je ne perds jamais ma balle et que le premier d'entre eux qui bouge est un homme mort.

A l'autre bout de la salle, Colomban de Rosmeur avait mis à profit l'exemple donné par Yves Kerjan. Lui aussi tenait un revolver chargé.

Et l'accord de ces deux mouvements, quoique dû à une même pensée, prouvait bien l'étroite alliance, la confusion de leurs énergies dans les trois hommes en vue d'une commune action de justice, car, au même instant, Bertrand de Pengoaz s'était approchée de la lourde table de chêne et, la soulevant à deux mains, l'avait portée au-dessus de sa tête.

C'était une triple et terrible menace suspendue au-dessus des sept misérables atterrés. La peur blême les marqua au front de son stigmate d'effroi.

M. Dargentré éleva la voix comme pour parer le coup qu'il voyait venir. Il essaya de parlementer.

—Soit ! Vous êtes les plus forts en ce moment. Nous n'engagerons pas la lutte contre vous sur un semblable terrain.

Lebreton demanda de sa même voix grave et maîtresse d'elle-même :

—Quel autre terrain préférez-vous, monsieur le garde des sceaux ? Choisissez et dites celui d'entre nous que vous prenez pour adversaire.

Un ricanement retroussa la bouche insolente de l'ancien ministre. Il jugea sans doute que Colomban était le moins redoutable des trois.

—Parbleu ! monsieur,—riposta-t-il,—le terrain me semble meilleur dehors qu'ici, et, puisque vous me donnez le choix, c'est vous que je prends pour partenaire.

Le pistolet de Lebreton s'abaissa.

—Je suis à vos ordres, monsieur, répondit-il.—Mais avant de régler cette affaire, il est indispensable que nous terminions celle qui nous assemble en ce moment. Je prie donc M. de Myriès de sortir d'ici. Ce qu'il y entendrait pourrait être trop cruel pour lui.

—J'entends aller jusqu'au bout de cette ignoble comédie, cria Lucien en se levant sur sa chaise.

Colomban de Rosmeur eut un moment d'hésitation. Puis il fit un geste évasif :

—Soit !—dit-il,—vous l'avez voulu. Je voulais, moi, vous épargner le chagrin d'une semblable découverte.

Il poursuivit avec le calme effrayant d'un juge véritablement investi par Dieu même de sa terrible mission.

—La jeune fille dont le cadavre fut retrouvé sous les arbres du parc et que la justice déclara ne point connaître, se nommait Blanche-Marie de Pengoaz. Elle était fille légitime du vicomte Georges de Pengoaz et d'Yvonne Hervyn, sœur de Mme Aline Ferreix. Blanche de Pengoaz était la sœur de Germaine de Pengoaz, seconde fille du vicomte Georges et de Paule de Myriès, sœur de M. de Myriès, ici présent.

—Mensonge !—proféra une voix sourde et voilée, celle de l'ancien procureur de Versailles.

Léopold Lorrain s'était retourné vers celui-ci. Devant cette affirmation, ses traits avaient laissé voir une inquiétude.

Sans s'arrêter à l'interruption du coupable, Colomban poursuivit sa terrible exposition des faits, pareille à un acte d'accusation.

—Blanche de Pengoaz, à la mort de son père, eut pour tuteur M. Hippolyte de Myriès. Le tuteur s'éprit de sa pupille au point d'en perdre la raison. Blanche était riche ; elle avait donné son amour à un jeune homme noble, qui vivait pauvrement dans un